



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

15 JUIN 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



26079248

N° d'entreprise : **1022 228 758**

Nom

(en entier) : **FKB Project**

(en abrégé) : **FKB**

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **380, Avenue de Couronne, 1050 Ixelles**

Objet de l'acte : Transfert de siège social

Il a été décidé à l'unanimité, par résolutions de l'administrateur unique prises en date du 2 mars 2026 de transférer le siège social de la société comme suit :

De : 380, Avenue de la Couronne, 1050 Ixelles

A : 100, Boulevard du Souverain, 1170 Watermael Boitsfort.

Le transfert de siège social n'entraîne pas de modifications des statuts actuels de la société.

Une copie du procès-verbal des résolutions de l'administrateur unique est jointe à la présente publication.

AFC Belgique SRL

Représentée par Madame Nancy DEVILLET

En qualité d'expert-comptable et mandataire de la société FKB Project SRL.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/06/2026 - Annexes du Moniteur belge